

**SEANCE DU LUNDI 15 FEVRIER 2021**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

L'an deux mil vingt et un, le 15 janvier 2021 à 20 heures, le **Conseil Municipal de la Commune de VALFRAMBERT**, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Salle Polyvalente de Valframbert, au vu des consignes de confinement, sous la présidence de Monsieur Francis AIVAR, Maire de Valframbert.

Date de convocation du Conseil Municipal : 10 février 2021

Etaient présents : Hubert de Beauregard, Jean-Paul Saint-Germain, Francine Thefaine, Marie-Odile Duval, Claude Lambert, Sylvie Thuaux, Chantal Gibory, Michel Maillard, Eric Leroy, Ouarda Kedjam, Dominique Brionne, Michèle Honniball, Julien Bourgault, Régine Barberon, Roselyne Guillaume, , Marc Lorand, Bertrand Manson

Absents excusés : Sylvie Douvenoult

**2021-5 INDEMNITES DE GARDIENNAGE – année 2020 et année 2021**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal les conditions d'attribution de l'indemnité de gardiennage de l'église pouvant être alloué au gardien de l'église, amené à ouvrir et fermer l'église lors de divers événements (messes, mariages, décès, baptême...), à faire du nettoyage, à couper les cloches le week-end de Pâques, les faire sonner dans des situations spécifiques...

Sachant que le plafond indemnitaire 2020 et 2021 reste de 479,86 € pour un gardien résidant dans la commune où se trouve l'édifice du culte, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Décide du principe d'une indemnité de gardiennage pour 2020 d'un montant de 200 € pour la fonction de surveillance matérielle et d'entretien de l'église et de verser cette indemnité à Madame Madeleine BELIOT demeurant à Valframbert « La Cour Saint Loup » ;
- Décide du principe d'une indemnité de gardiennage pour 2021 d'un montant de 200 € pour la fonction de surveillance matérielle et d'entretien de l'église et de verser cette indemnité à la personne en cours de désignation.

**CONCESSIONS FUNERAIRES DES SOLDATS « MORTS POUR LA FRANCE »**

Monsieur le Maire informe du courrier reçu de la Préfecture au sujet du devoir d'entretien de ces tombes trop souvent laissées à l'abandon.

Les articles L.522-1 et L522-2 du Code des Pensions Militaires d'Invalidité et des Victimes de Guerre prévoient que les militaires « Morts pour la France » en activité au cours d'opérations de guerre

soient inhumés à titre perpétuel dans les nécropoles ou les carrés spéciaux des cimetières communaux.

Le prise en charge de l'entretien de ces sépultures revient à la commune. Aujourd'hui, un travail de recensement de ces sépultures est en cours à Valframbert mais Monsieur le Maire fait appel à des volontaires élus pour aider à celui-ci.

## **2021-6 VALIDATION DE LA PROPOSITION DE CONVENTION DU PROGRAMMISTE**

Après lecture de la convention par les élus, le Conseil a souhaité l'ajout d'une mention relative à une pénalité de retard en cas de non-respect des délais

Hormis cet ajout et après délibération, la majorité (12 voix) émet un avis favorable à la signature de la convention par Monsieur le Maire.

## **CONSEIL D'ECOLE**

La 2<sup>e</sup> adjointe présente une synthèse du dernier conseil d'école, tenu le 9 février 2021, et confirme le vote majoritaire pour un passage à 4 jours d'école à la rentrée 2021. La demande de dérogation a donc été signée conjointement entre la Direction de l'école et Monsieur le Maire, et transmise à l'inspection académique.

## **2021-7 VOTE CONSULTATIF SUR LE PROJET DE METHANISATION AGRICOLE SUR SEMALLE**

Le permis de construire est déjà validé pour la construction d'une unité de méthanisation sur Semallé, mais Monsieur le Maire explique qu'en tant que commune limitrophe, du fait que le stockage des digestats (résidus du processus de méthanisation de matières organiques naturelles) sera installé sur la commune, une délibération est nécessaire même si ce vote n'est que consultatif.

Après délibération, les membres du Conseil ont émis un avis favorable à l'unanimité. Seul un élu n'a pas voté pour raison de conflit d'intérêt.

## **2021-8 DELIBERATION SUR LE PROJET « EOLIENNES » A VALFRAMBERT**

Monsieur le Maire informe qu'il a déjà eu deux contacts avec des opérateurs sur un projet d'implantation d'éoliennes sur Valframbert. Après explication, Monsieur le Maire demande à l'ensemble des élus de se positionner sur la poursuite du projet d'implantation de deux éoliennes à Valframbert.

Après délibération, le conseil a voté à la majorité contre la poursuite de ce projet. (11 contre, 4 pour, 3 abstentions).

## **DIVERS**

- **Budget** : bien que les comptes ne puissent pas être arrêtés avant fin février, le résultat de 2020 montre un résultat satisfaisant, avec un report d'excédent pour le budget 2021. Cet excédent combiné aux recettes prévisionnelles 2021 permettrait une capacité d'autofinancement satisfaisante. Les comptes et le budget devraient être votés le 15 mars.
- **Restauration scolaire** : en raison du dernier protocole sanitaire, la salle polyvalente a été mise à la disposition de la restauration scolaire afin de respecter les distanciations et éviter ainsi une fermeture de la cantine.

- **Commerces** : abandon du projet du boulanger pour raisons personnelles et reprise du fonds de commerce de l'esthéticienne. Le marchand ambulant quant à lui ne vient plus et reste injoignable.
- **Golden Bar** : actuellement, Orne Habitat n'a pas de projet en vue, mais Monsieur le Maire doit les rencontrer cette semaine suite à un contact qu'il a eu avec un tiers.
- **Signalétique** :
  - ⇒ Une visite du maire et d'un conseiller délégué est prévue cette semaine entre la Gravelle et la sortie sur la nationale à hauteur de l'entreprise Le Toit, afin de voir si, au vu de la dangerosité, il y a nécessité d'installer une signalisation spécifique.
  - ⇒ Une visite est à prévoir sur la route de la Guitardière en sortie de l'Adapei pour la mise en place possible d'une signalétique.
- **Mobilier urbain** : des bancs ont été demandés sur les lieux de promenade (sur les hauteurs de Bois Beulant, en sortie du lotissement Fontaine au Conte...) ; le conseiller délégué en charge du mobilier urbain va faire un point sur les besoins dans la commune.
- **Salle Polyvalente** : un inventaire vaisselle a été effectué. Un appel aux volontaires est demandé pour faire l'inventaire du mobilier un samedi matin de préférence. Les volontaires sont appelés à se faire connaître auprès de l'Adjointe au Maire en charge de cette mission.



A large, stylized handwritten signature in black ink, likely belonging to the Mayor, is written over the official seal of the Municipality of Valframbert.

